

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° I-3028

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 23

À l’alinéa 62, substituer aux mots :

« répondent aux conditions cumulatives »

les mots :

« remplissent toutes les conditions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.